

Mena

1^{er} dimanche du Carême 2024 - 18/02/2024

Les Mineurs Étrangers Non Accompagnés (MENA) sont des jeunes exilés de moins de 18 ans qui arrivent en Belgique sans parents.

Tout comme les adultes, les enfants s'exilent pour fuir la guerre, la persécution, la misère et les privations. Ils quittent leur famille et leur pays pour préserver leur intégrité physique et morale.

Le parcours d'un Mena en Belgique est le suivant :

1^{re} phase : observation : Dans un premier temps, les jeunes sont accueillis dans un Centre d'Orientation et d'Observation. Le but est de faire connaissance avec les jeunes afin de pouvoir les orienter vers la structure d'accueil la plus adaptée à leur besoins.

2^e phase : stabilisation. Ensuite les jeunes sont aiguillés vers une structure d'accueil. Ils y sont accompagnés dans leur parcours scolaire et préparés progressivement à plus d'autonomie.

3^e phase : autonomie accompagnée. Les jeunes qui ont obtenu le statut de réfugié peuvent être orientés vers la 3^{ème} phase d'accueil - à condition d'être âgés de plus de 15 ans et d'être suffisamment autonomes.

C'est dans cette 3^{ème} phase que Mentor Escale intervient à Bruxelles et à Namur.

La mission de mentor Escale :

Mentor Escale accompagne les Mineurs Étrangers Non Accompagnés (MENA) et anciens MENA afin de les amener à l'autonomie, favoriser leur insertion, créer autour d'eux un réseau social de soutien et développer des projets favorisant leur épanouissement.

Différents types de suivis sont proposés :

1^o Suivi individuel à l'autonomie qui s'adresse principalement aux mineurs (< 18 ans).

En 2022, 122 étaient en suivi individuel à Bruxelles et à Namur.

La provenance des jeunes est principalement l'Afghanistan (46%) et l'Erythrée (16%). Il y en a aussi de la Syrie, de la Somalie, etc. Ils viennent principalement de pays en crise.

Les jeunes sont âgés entre 15 et 19 ans, dont 51 % ont 17 ans. Ce sont surtout des garçons (89 %).

2. La permanence sociale qui aide les jeunes dans différentes démarches, comme la recherche d'un emploi, la compréhension de courriers, la recherche d'un logement, etc.

Ce sont surtout des majeurs (92%) qui s'adressent à la permanence sociale. Cela s'explique notamment par le fait qu'il s'agit en général des anciens suivis individuels.

Grâce à la permanence sociale, ces jeunes continuent à avoir un point de chute en cas de besoin. Cela évite une rupture supplémentaire et permet une transition plus douce dans leur parcours vers l'autonomie.

L'objectif est de toujours faire les démarches avec le jeune afin qu'il puisse, à terme, les réaliser seul.

3. Axe collectif vise à rompre l'isolement des jeunes et à leur permettre de développer un réseau personnel.

Comme activités on peut citer : le sport, les excursions et sorties, les ateliers cuisine, les camps de vacances, la musique, etc.

Personnellement, j'interviens dans le cadre du soutien scolaire. Une des difficultés pour ces jeunes est, outre les différences de culture, la méconnaissance du français. Je les aide à comprendre le vocabulaire spécifique à chaque branche et à l'utiliser (exemple : les mathématiques, cours de gestion). Pour un afghan, le français est totalement différent de sa langue maternelle. Il n'a aucun point commun. Le contact avec les jeunes est très agréable, ils sont motivés pour apprendre, polis et reconnaissants de l'aide qu'ils reçoivent.

Témoignage d'un jeune :

« Mentor-Escale, c'est beaucoup de choses pour moi. Si j'ai des problèmes ou des difficultés, je viens ici et ils m'aident. Quand j'ai des courriers que je ne comprends pas, ils m'aident à comprendre et à répondre. Parfois je vais aux activités avec Mentor-Escale, je sors avec eux, c'est vraiment très bien. Je retrouve des copains ici.

J'aime bien venir à Mentor-Escale. Il y a des assistants sociaux qui sont là, je discute avec eux, quand j'ai des difficultés, je partage avec eux. Sans Mentor-Escale la vie en Belgique serait très dure, je ne sais pas comment je ferais sans eux.

Je dirais à mes amis qui sont seuls en Belgique de venir à Mentor-Escale aussi ! Tu peux vraiment venir avec tous tes problèmes ici. Je me sens bien accueilli ici et j'ai confiance pour partager mes choses personnelles. »

Financement :

Les fonds de Mentor-Escale proviennent de subsides accordés à l'association par différents niveaux de pouvoir belges et européens, de dons d'entreprises et de particuliers ainsi que de recettes d'événements organisés par l'ASBL. Nous recevons également des aides matérielles sous forme de dons de nourriture.